

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 6 du 9 février 2017**

**PARTIE PERMANENTE**  
Marine nationale

Texte 6

**DÉCISION N° 0-31576-2016/DEF/CEMM**  
portant homologation du motif symbolique et du fanion du bâtiment multi-missions « Champlain ».

*Du 15 novembre 2016*

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE.

**DÉCISION N° 0-31576-2016/DEF/CEMM portant homologation du motif symbolique et du fanion du bâtiment multi-missions « Champlain ».**

*Du 15 novembre 2016*

NOR D E F B 1 6 5 2 4 2 6 S

---

*Références :*

Circulaire n° 249/DEF/CEMM du 13 mai 2004 (BOC, 2004, p. 3147 ; BOEM 141.6).

Lettre n° 01-2016 CHAMPLAIN-A du 27 octobre 2016 (n.i. BO).

Lettre n° 508978/DEF/SGA/DMPA/SHD/DHS/DSD du 8 novembre 2016 (n.i. BO).

Transmission n° 0-38330-2016 ALFAN BREST/CAB du 27 octobre 2016 (n.i. BO).

Transmission n° 0-39179-2016 ALFAN du 8 novembre 2016 (n.i. BO).

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Une annexe.

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 141.6

*Référence de publication :* BOC n° 6 du 9 février 2017, texte 6.

---

Le motif symbolique et le fanion du bâtiment multi-missions *Champlain*, tel que décrit dans l'annexe, sont homologués.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'amiral,  
chef d'état-major de la marine,*

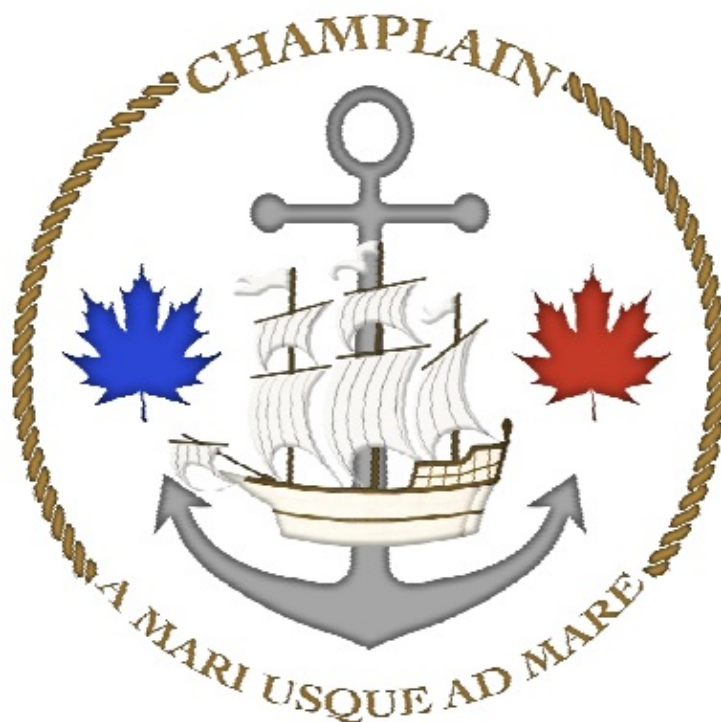
Christophe PRAZUCK.

ANNEXE.  
**DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE ET DU FANION DU BÂTIMENT MULTI-MISSIONS  
CHAMPLAIN.**

1. DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE DU BÂTIMENT MULTI-MISSIONS CHAMPLAIN.

1.1. **Description héraldique.**

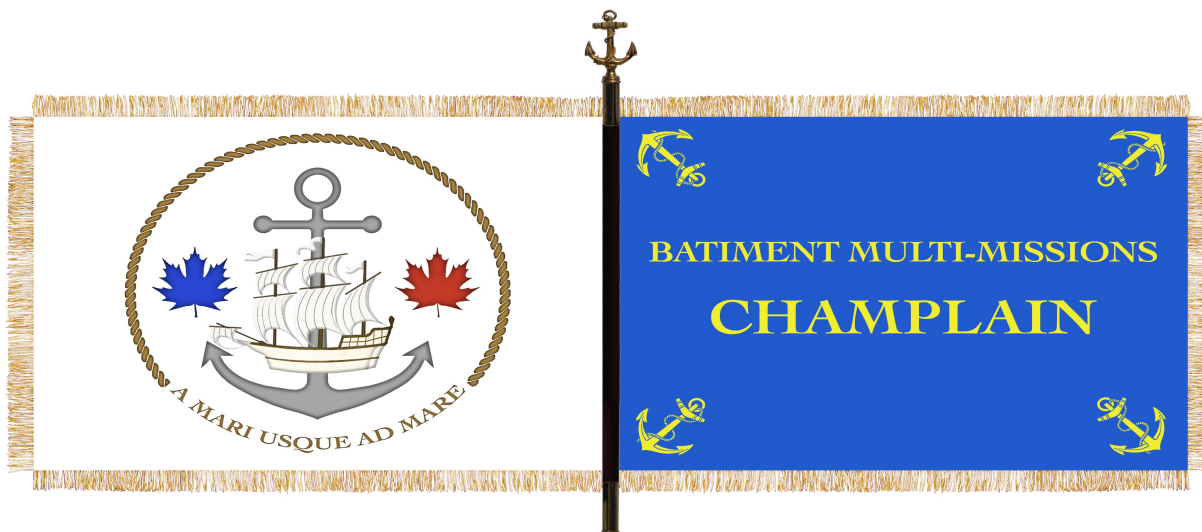
Rondache d'argent bordée d'une gumène de tanné, chargée en chef de l'inscription en lettres capitales avec empattements du même « CHAMPLAIN » et en pointe de l'inscription en lettres capitales avec empattements du même « A MARI USQUE AD MARE » (1) ; en cœur, une ancre de fer chargée d'une nef à trois-mâts de tanné aux voiles et à la coque d'argent, accompagnée à dextre d'une feuille d'érable d'azur et à senestre d'une feuille d'érable de gueules.



2. DESCRIPTION DU FANION DU BÂTIMENT MULTI-MISSIONS CHAMPLAIN.

2.1. **Dimensions.**

Fanion de type C, frangé or.  
Guindant 30 cm, battant 40 cm.



## 2.2. Revers (hampe à droite).

Fond d'argent chargé en cœur du motif symbolique de l'unité sans l'inscription en chef.

## 2.3. Avers (hampe à gauche).

Fond d'azur chargé en cœur de l'inscription en lettres capitales avec empattements d'or sur deux fascies « BÂTIMENT MULTI-MISSIONS » et « CHAMPLAIN », accompagné à chaque canton d'une ancre d'or câblée du même, la pointe dirigée vers l'extérieur.

---

(1) De la mer à la mer.